



ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ LE TIGNET-PEYMEINADE



Conservatoire
d'espaces naturels
Provence-Alpes-Côte d'Azur



EDITO

Chers Tignetans et Tignetanes,
Chers Peymeinadoises et Peymeinadois,

Nous avons le plaisir de vous présenter notre Atlas de la Biodiversité Communal (ABC) qui est bien plus qu'un simple document : il est le fruit d'une volonté partagée, le témoin d'un engagement, le reflet d'une démarche citoyenne que nous avons décidée de mener ensemble sur notre territoire.

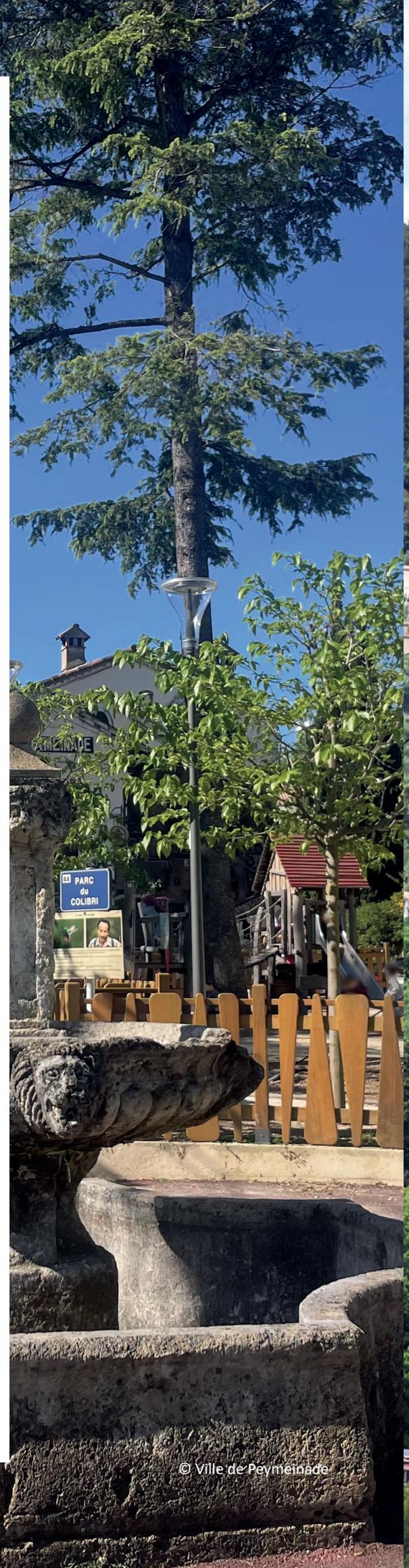
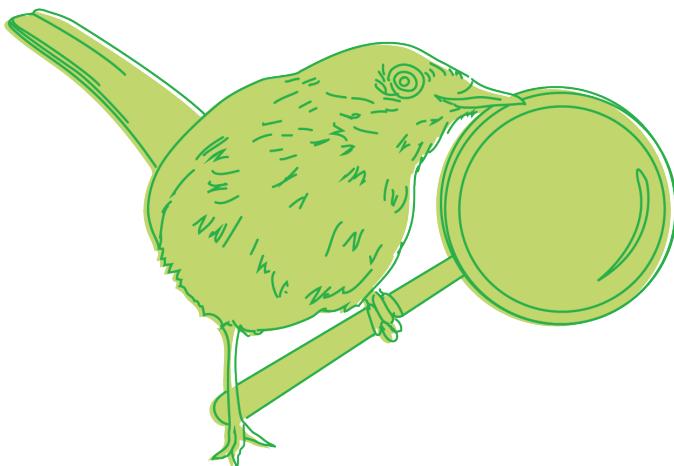
Ce document marque une étape importante mais certainement pas l'achèvement de ce projet porté conjointement par nos deux communes, avec le soutien de l'Office Français de la Biodiversité et du Conservatoire des Espaces Naturels de PACA.

UN PREMIER BILAN VOUS EXPOSE CE QUE NOUS AVONS DÉJÀ ACCOMPLI

Dès le lancement du projet, des actions concrètes ont été mises en œuvre :

- Des sorties nature, des inventaires faune/flore, des animations scolaires, des ateliers ouverts aux habitants, pour vous sensibiliser à la richesse de nos milieux naturels et à la nécessité de les préserver,
- Le recueil de données, la constitution d'observations naturalistes locales, la mise en réseau des acteurs (services techniques, associations, citoyens),
- L'identification des zones sensibles, des corridors écologiques, des habitats à valoriser,
- Un volet d'information et de sensibilisation (expositions, bulletins d'observation, concours photo).

Bien sûr, notre objectif n'est pas encore atteint. Certains dispositifs de valorisation restent à développer, et surtout l'intégration de la protection et de la mise en valeur de cette richesse que constitue notre biodiversité. Elle doit être clairement affirmée et renforcée dans les décisions et documents d'aménagement et de développement de nos territoires.



NOTRE VISION ET NOS ENGAGEMENTS POUR L'AVENIR

Notre engagement ne se limite pas à faire de cet atlas un inventaire, mais un véritable **outil de gestion durable** de nos milieux naturels dont ce livret doit permettre d'en poser les fondations.

Dans ce but, voici les engagements que nous vous proposons de retenir :

- Intégrer les connaissances acquises dans les politiques locales : urbanisme, gestion des espaces verts, circulation, zones naturelles...
- Mobiliser le plus grand nombre de citoyens : poursuites des animations, d'ateliers citoyens de sensibilisation, d'information et de mobilisation de tous les acteurs individuels, publics, associatifs, amplifier les collaborations avec les écoles
- Ouvrir des canaux participatifs pour que chaque habitant de nos deux communes puisse contribuer à cette démarche collective : observations, signalements, propositions d'actions.
- Protéger et valoriser cette richesse naturelle pour en faire un patrimoine commun et reconnu comme devant constituer un élément structurant de notre qualité de vie, de notre identité et même de notre attractivité locale.
- Veiller à léguer ce patrimoine préservé aux générations futures.

Avec nos remerciements, nous lançons cet appel à l'engagement individuel et collectif.

Dans nos deux communes, vous êtes co-acteurs de cette démarche. Vos yeux, vos idées, vos observations peuvent enrichir cette connaissance de la richesse et de la diversité, mais aussi la prise de conscience de la fragilité de nos espaces de proximité de vie.

Alors nous comptons sur vous pour continuer à nous faire signe, nous informer, nous alerter, à participer aux sorties de terrain, à suivre les publications, à transmettre, bref à nous accompagner.

Sachant que ce livret est votre outil autant que le nôtre : faisons en sorte qu'il constitue les premiers pas communs sur un long et passionnant chemin que nous emprunterons ensemble, fruit d'une curiosité et d'une volonté partagées et d'un futur préservé que nous nous bâtirosn pour le léguer avec fierté aux générations à venir.

Avec toute notre détermination et notre confiance,

Xavier Giovannangeli
Adjoint à l'Environnement
Commune du TIGNET

Marc Bazalgette
Adjoint à l'Environnement
Commune de PEYMEINADE

Photo de 1^{ère} de couverture © Ville de Peymeinade
Photo de 4^{ème} de couverture © U. Schumpp - CEN PACA
Mise en page et illustrations : U.Schumpp - CEN PACA

© B. LAMOUCHE

L'ABC DU TINET ET DE PEYMEINADE

LE TERRITOIRE ET SON CONTEXTE

Nichées dans les collines du Moyen-Pays grassois, les communes du Tignet et de Peymeinade se situent à l'ouest des Alpes-Maritimes. D'une superficie respective de 11,26 km² et 9, 92 km², l'étude de ces deux territoires implique plus d'une vingtaine de km². Elles comptent respectivement 3066 habitants, et 8500 habitants.

Les deux communes font partie du Moyen-Pays sur le territoire du SCoT 'Ouest (Saint-Cézaire-sur Siagne, Spéracèdes, Cabris, Grasse, Peymeinade, Le Tignet, Auribeau-sur-Siagne, Mouans-Sartoux, Pégomas, La Roquette-sur-Siagne). Elles font également partie de la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse (CAPG).

Elles sont situées à proximité immédiate de nombreux périmètres de protection et de valorisation du territoire (Natura 2000, ZNIEFF, itinéraire «Route de la Méditerranée, « collectivité partenaire associé au Parc Naturel Régional ») De plus, au cours des années 2013-2014, le département des Alpes-Maritimes a confié au CEN PACA l'inventaire des zones humides de son territoire. Il en ressort que les deux communes abritent 13 zones humides, réparties sur 62,61 hectares, dont une dizaine d'hectares en dehors des cours d'eau (notamment le canal de la Siagne). Parmi ces 13 zones, 8 se trouvent sur le domaine de Grangeneuve.

LA MISE EN PLACE D'UN ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE

Souhaitant protéger et valoriser son patrimoine naturel, les communes du Tignet et de Peymeinade se sont tournées vers l'expertise du Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur (CEN PACA) pour porter, ensemble, un projet de préservation à travers la réalisation d'un Atlas de la biodiversité communale (ABC) de 2023 à 2025.

Ce projet d'inventaire de la biodiversité permet notamment de répertorier et de cartographier les enjeux environnementaux du territoire afin de les intégrer dans les démarches d'aménagement et de planification d'urbanisme. Il permet d'impliquer l'ensemble des acteurs d'une commune en faveur de la préservation de son patrimoine naturel : experts naturalistes, élus, agents communaux et riverains.



L'ABC DU TIGNET ET DE PEYMEINADE

QU'EST-CE-QUE C'EST ?

L'Atlas de la biodiversité communale (ABC) est un inventaire des milieux et des espèces sur un territoire donné. Il implique l'ensemble des acteurs d'une commune en faveur de la préservation de son patrimoine naturel.

La réalisation de cet inventaire démarre par une synthèse des connaissances actuelles. Il est alors possible de définir des inventaires à mener en priorité et un calendrier de prospections. Les résultats issus de ce travail sont analysés, ces derniers permettent de cartographier les enjeux de biodiversité à l'échelle du territoire étudié et de les intégrer dans les démarches d'aménagement et de gestion des collectivités.

La mobilisation des citoyens est un élément-clé des ABC. En effet, ces derniers sont invités à participer au travers d'évènements grand public (animations, sorties, conférences, stands...), et à transmettre leurs observations de la faune et de la flore. Cela permet de favoriser le partage des connaissances, la sensibilisation et l'implication volontaire de chacun pour inscrire durablement les actions de préservation du patrimoine naturel dans les plans d'actions définis.



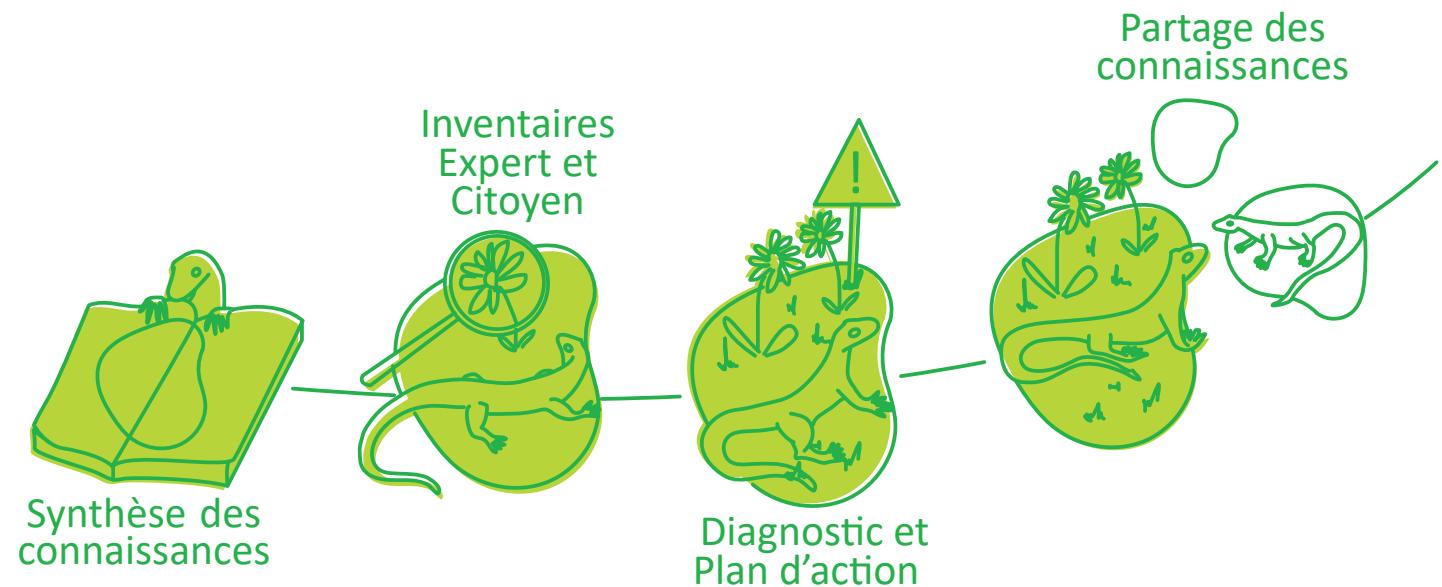
© D.COLLANGE - CEN PACA

Les missions du CEN PACA dans le cadre de l'ABC :

La réalisation d'inventaires naturalistes sur plusieurs groupes taxonomiques (faune et flore)

L'information et la sensibilisation à destination des résidents de la commune

La restitution des résultats d'inventaires face aux enjeux de la commune



LES CHIFFRES CLÉS

1 837
ESPÈCES CONNUES
ACTUELLEMENT SUR LA COMMUNE*

*DONNÉES RETENUES AU RANG DU GENRE ET DE L'ESPÈCE



REMERCIEMENTS

La commune du Tignet tient à remercier tout particulièrement :

L'Office français de la biodiversité. En ayant été lauréate de l'appel à projet lancé par l'OFB, la commune du Tignet a ainsi eu la possibilité de réaliser un Atlas de la Biodiversité Communale.

Le Conservatoire d'Espaces Naturels Provence Alpes-Côte d'Azur, et notamment son président Henri Spini, sa responsable du pôle Alpes-Maritimes Anaïs Syx, Margaux Derrien, Laurène Chevallier, Ugo Schumpp, Ambre Baxa et enfin Lucas Salerno.

Le groupe Scolaire Marius Campagno. Un immense merci aux enfants, directrice, directeur, enseignantes et enseignants, aux équipes du centre de loisirs de la CAPG pour avoir participé aux différents ateliers et moments de sensibilisation.

La Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse en la personne de Katia Torelli mais aussi Muriel Cary et Myriam Bouvert pour leur mobilisation pour nos écoles dans les différents projets en lien avec l'ABC dont le projet «Aire Terrestre Éducative». Projet porté par Marie-Hélène Taquet de l'école élémentaire Marius Campagno.

La LPO et notamment Sarah Wolf et Tom Bettini pour leur accompagnement dans la labellisation 'Refuge LPO'. Projet porté par Valérie Fleuriot, directrice de l'école maternelle Marius Campagno.

Les Associations locales pour leur mobilisation.

Les services de la commune et en particulier les services techniques pour leur aide sur les différents évènements (concours photo, nettoyons le Tignet, réunions, expositions...)

Enfin les élus du conseil et les Tignetans qui ont facilité la réalisation des actions, qui ont participé aux rencontres, ateliers, concours et à l'inventaire. Vous avez mis en valeur l'extraordinaire biodiversité de notre commune.





LES SECRETS DU MAQUIS

Le sud des communes du Tignet et de Peymeinade abrite d'importantes étendues de maquis dont la floraison des Lavandes aspic, *lavandula stoechas*, offre de beaux spectacles pour les promeneurs au printemps. Dans l'année, les lieux sont exposés très tôt à la sécheresse, souvent dès la fin du printemps, cependant, ils ne sont pas obligatoirement hostiles à la vie. En effet, ils permettent à une faune et une flore spécialisée de s'y installer et, dans certaines conditions, ils constituent même des refuges. En effet, les conditions de sécheresse extrêmes limitent le développement de plantes concurrentes et laissent des espaces libres pour les végétaux de petite taille.

L'ISOETE DE DURIEU

C'est à la faveur de la topographie que de nombreux petits écoulements et mares temporaires à la végétation rase s'installent durant les périodes automnales jusqu'au début du printemps. C'est ici que s'épanouit une végétation très discrète composée d'une majorité de plantes minuscules dont certaines sont menacées. Parmi elles, il existe une « fougère » à la forme surprenante nommée l'Isoete de Durieu, *Isoetes durieu*.

Son nom fait référence au botaniste français du XIXème siècle Michel Charles Durieu de Maisonneuve. Cette plante est d'une très petite taille, elle atteint quelques centimètres, excédant rarement les 10 centimètres. Ses feuilles peuvent faire penser à des pousses de graminées, ce qui la rend parfois bien difficile à identifier. Dans le monde, cette espèce vit uniquement autour du bassin méditerranéen.



©U. SCHUMPP - CEN PACA

Son cycle de vie, est plutôt court, ce qui peut en partie expliquer sa taille. Elle apparaît en fin d'hiver et disparaît durant le printemps avant les premières périodes de sécheresse où elle passera le reste de l'année sous forme de bulbe. Cette plante est fortement menacée par les aménagements humains. Elle fait partie des éléments qui composent le patrimoine naturel exceptionnel de la région.

L'Isoete de Durieu est une espèce protégée, la cueillette (y compris des graines), la destruction, la mutilation l'achat et la vente sont interdits.



Si vous avez donc tout bien suivi, vous ne verrez plus la photo ci-dessous comme une banale pelouse mais un véritable petit jardin, abri d'une espèce peu commune. Vous pouvez tenter de compter le nombre de pieds mais il est plutôt conseillé de garder l'oeil ouvert en promenade.



©C. BONHAUME - CEN PACA



© F. BURALLI-CEN PACA

ZOOM SUR



LA VIE DE LA FAUNE DANS LE BOIS

Malgré le calme apparent, le bois des arbres s'avère être un véritable refuge pour une faune étonnante et discrète. Derrière quelques petits indices, comme des trous dans les troncs et les branches, se dissimulent une organisation de la vie essentielle au bon développement des forêts.

LE GÎTE ET LE COUVERT

Certains organismes utilisent le bois mort pour l'ensemble ou une partie de leurs cycles de vie, ils sont appelés « saproxyliques ». Chez le Scarabée rhinocéros, *Oryctes nasicornis*, la femelle recherche du bois dépérissant pour pondre après la phase de reproduction. Les larves se nourrissent de feuilles, de bois pourris ou de sciure en décomposition pour se développer. Par la suite, les

adultes se nourrissent de nectar, de sève de plantes et de fruits. D'autres comme le Taupin à cou ensanglanté, *Ischnodes sanguinicollis*, se sont spécialisées dans les cavités en contact avec le sol ce qui révèle la complexité de la structure de ces communautés et l'intérêt de chaque partie d'un arbre. Ainsi les larves de *Merohister ariasi* vivraient au sein de petites accumulations d'eau dans le creux des arbres, se nourrissant de larves de diptères (groupe d'insectes regroupant les mouches, moucherons, moustiques etc...). La présence de certains organismes sert d'indicateur de boisements bien préservés, riches en vieux arbres et en bois mort.

Contrairement à ce qu'il est possible de penser, la présence de tas de branches ou de vieux troncs d'arbres n'est pas synonyme de mauvais entretien. Au contraire, elle permet d'accueillir les espèces qui participent à la décomposition de la matière organique qui nourrira l'ensemble des végétaux.



Merohister ariasi
© F.BURALLI - CEN PACA

La décomposition du bois mort permet de recycler le carbone dans l'écosystème en le redistribuant dans le sol pour les arbres vivants.

Considéré comme un écosystème à part entière, on estime que ...

25 % des espèces animales et végétales strictement forestières dépendent du bois mort.



Scarabée rhinocéros - *Oryctes nasicornis*
© U. SCHUMPP - CEN PACA



ZOOM SUR

Sedum à feuilles larges - Sedum dasypphyllum © U.SCHUMPP - CEN PACA

LES DÉTAILS DANS LA NATURE

Que ce soit dans nos jardins ou à l'occasion d'une promenade, il est courant de passer devant d'anciens murs en pierre. Savez-vous que la vie fourmille entre ses pierres ? En effet, à partir d'une graine ou d'une bouture transportée par l'eau ou les animaux, de nombreuses plantes s'accrochent et s'engagent dans une grande partie d'escalade. Voyez comme l'*Asplenium ceterach* niché entre les pavés déploie ses feuilles, ou plus exactement on parle de frondes chez les fougères.

UN ÉQUIPEMENT SUR MESURE

Les conditions de vie dans les milieux rocheux, qu'ils soient naturels ou non, peuvent être difficiles. En outre, il faut savoir s'adapter à la sécheresse, les fortes températures et la rareté de la terre. Bon nombre d'espèces animales ou végétales sont spécialistes de ces environnements. Ainsi le Sedum à feuilles larges, *Sedum dasypphyllum*, dispose de feuilles épaisses et charnues. On la qualifie de « plante grasse » en langage courant et « plante crassuléscente » en botanique. Les feuilles de ce Sedum, bien que discrètes, sont plus complexes que le premier regard le suggère. En effet, elles sont couvertes

d'une peau épaisse nommée « cuticule ». Cette peau leur permet de limiter la perte d'eau par « évapotranspiration » car les plantes « respirent » et « transpirent ». Elle diminue donc ce besoin essentiel.

Asplenium ceterach



© U.SCHUMPP - CEN PACA



© U.SCHUMPP - CEN PACA

LE MONDE DES ARUMS

Dans les murets ou au bord des chemins ombragés, il est courant de rencontrer des plantes aux formes intrigantes à l'image de l'Arum d'Italie, *Arum italicum*. Leur apparence peut évoquer certaines plantes cultivées telles que les *Spathiphyllum* ou les *Anthuriums*. En effet l'Arum d'Italie appartient à la même famille : les Aracées.

Les Aracées recèlent de nombreux secrets en particulier en ce qui concerne leurs relations avec les insectes.

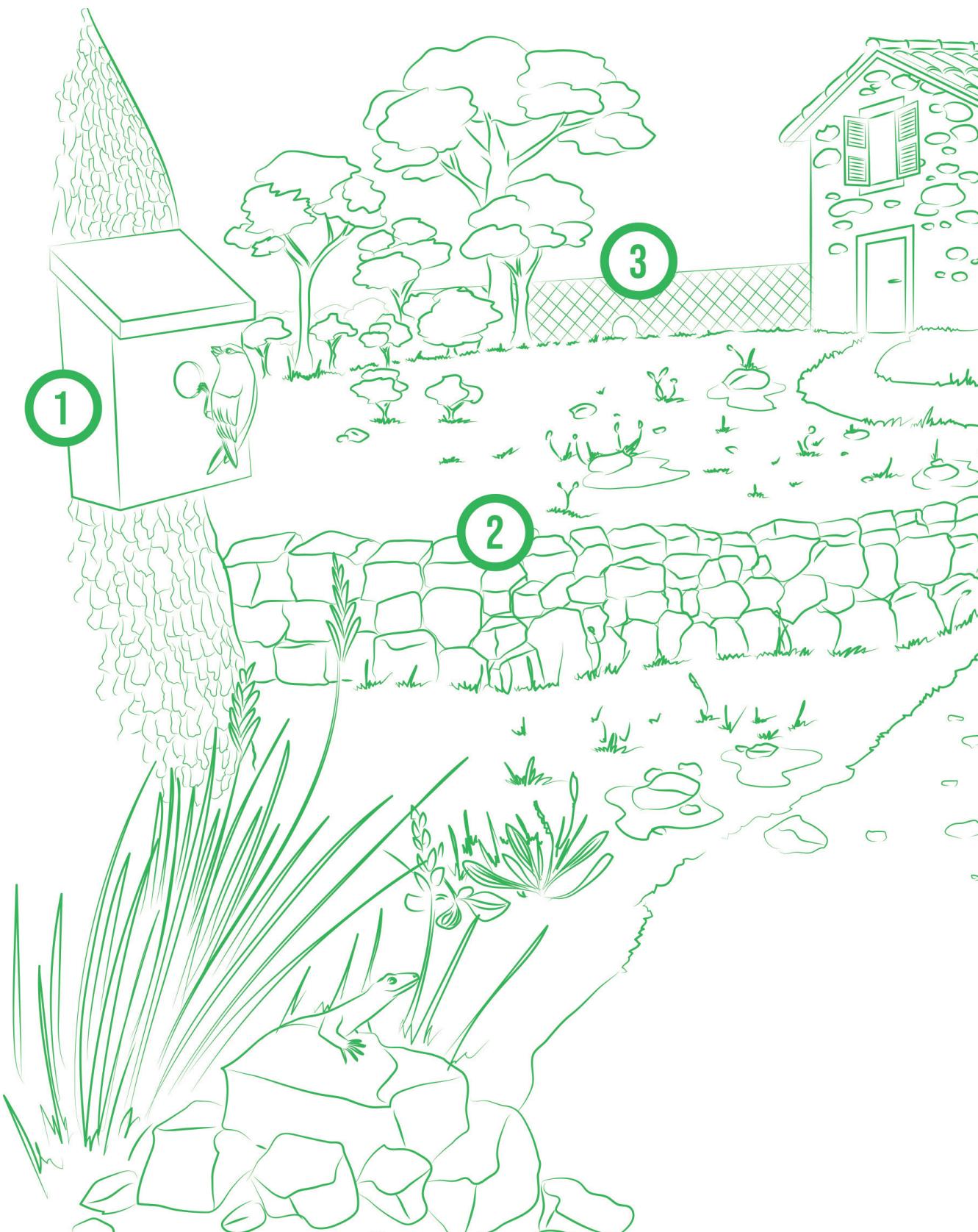
Des études montrent que les plantes de cette famille émettent des odeurs attractives pour certains insectes.

Si certaines espèces émettent une légère odeur pouvant rappeler le poisson, l'odeur de la fleur de l'Arum d'Italie se rapproche de celle de végétaux en décomposition. De plus chez l'Arum d'Italie, l'épi au centre de la fleur, nommé appendice, produit de la chaleur à la tombée de la nuit (pouvant aller à près de 20°C au-dessus de la température ambiante), facilitant la propagation de ses parfums.

Les insectes attirés visitent la plante et passent au travers d'une collerette de « poils » et sont retenus captifs le temps que la plante soit fécondée. Ils pourront ressortir alors de nouveau chargés de pollen pour visiter d'autres Arums.



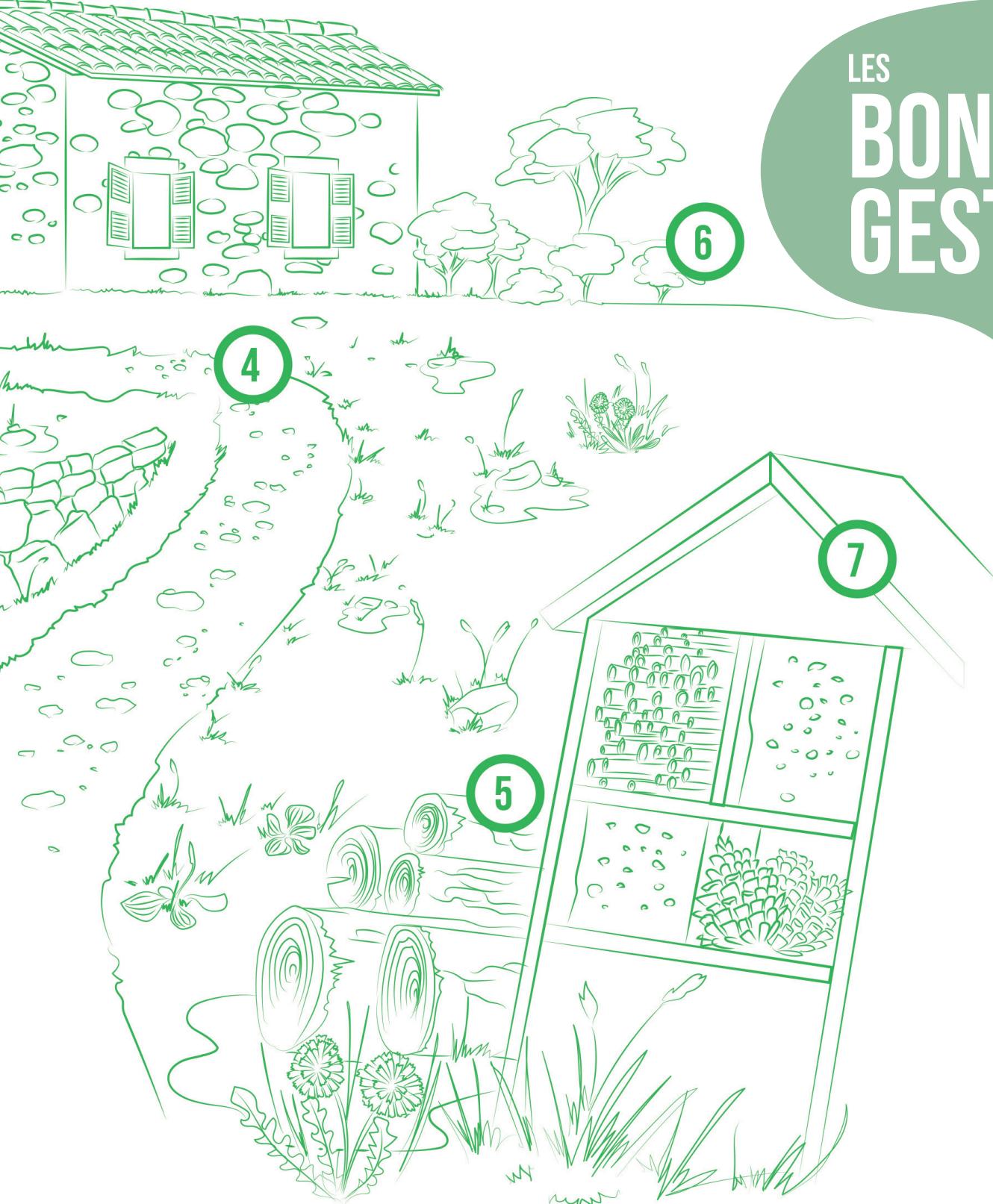
Arum d'Italie, *Arum italicum* © A.SYX - CEN PACA



- 1** J'installe des nichoirs à oiseaux et/ou chauves-souris pour leur offrir un abri si nécessaire (idéalement en bois non poncé, non traité et supportant la pluie, posés à minimum 2 mètres au-dessus du sol et hors de portée des chats et autres prédateurs)
- 2** Si je veux restaurer mes murets, je réutilise les pierres qui le composaient pour créer un nouveau mur en pierres sèches (je ne comble pas les trous)
- 3** Je laisse de petites ouvertures dans mes clôtures pour permettre aux petits animaux de circuler d'un site végétalisé à un autre



LES BONS GESTES



© U.SCHUMPP - CEN PACA

- 4 Je minimise les endroits bétonnés / non végétalisés pour permettre au sol de remplir ses fonctions telles que la filtration et la purification de l'eau
- 5 Je laisse des tas de bois mort au sol pour nourrir certains insectes et abriter certains animaux (comme les hérissons)
- 6 Je priviliege les "clôtures végétales" : des haies à la place de murs bétonnés, grillages ou feuillages en plastique
- 7 J'installe un hôtel à insectes pour qu'ils puissent s'abriter s'ils en ont besoin et les observer au plus près

Pour en savoir plus...

Mairie du Tignet - letignet.fr

Mairie de Peymeinade - peymeinade.fr

Les Atlas de la Biodiversité Communale
(site de l'Office Français de la Biodiversité)

<https://www.ofb.gouv.fr/les-atlases-de-la-biodiversite-communale>



...et découvrir le patrimoine naturel de la région

Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur
cen-paca.org



Conservatoire
d'espaces naturels
Provence-Alpes-Côte d'Azur

